



Comment s'entendre avec la rh ?

Par **sacha_old**, le **18/07/2007 à 13:40**

Je vous expose mon pbl :
Employé depuis presque 10 ans ds une grosse boite, je suis actuellement en congé mater qui se termine bientôt et je dois reprendre mon poste début sept. Je suis depuis 4 ans au sein d'une équipe où l'entente est quasi nulle et c'est un enfer. Jusqu'à présent je prenais sur moi, faisais le dos rond et arrondissais les angles. Je dois préciser que je travaille en binôme avec une personne absolument infernale, pas de formation sur le poste, rétention d'information, me met en porte à faux dès que possible etc.....lors de l'annonce de ma grossesse, ça a empiré, jalousie, frustration au programme.
Pour pouvoir mener ma grossesse à terme, j'ai dû m'arrêter au 4ème mois car trop de stress et de pression. J'ai également été allitée les 2 derniers mois.
Je dois préciser que mon poste exige de faire des heures sup et de passer bien souvent ses soirées au bureau, également que ma rémunération est inférieure aux autres d'environ 300 €....je n'ai pas dû être assez offensive sur ce sujet !
Enceinte, évidemment, je parlais à l'heure et c'est pourquoi mes très chères collègues m'ont bien fait comprendre que ça ne leur plaisait pas ! Au terme de mon congé mater, j'ai dû dire à mon supérieur que l'on s'entende sur un licenciement, profitant du fait que la pers qui m'a remplacé souhaitait rester sur le poste.
J'ai rencontré ma RH et bien sûr, elle a refusé toute négociation et me propose un licenciement pour faute grave, abandon de poste. Je ne suis même pas encore rentré dans les détails avec elle, car elle semblait plus que décidée à rester sur ses positions. Clairement, je suis psychologiquement incapable d'y retourner et de réintégrer cette équipe où nous avons atteint le point de non retour. Ça fait maintenant 1 semaine que j'ai vu ma RH. Que me conseillez-vous de faire, insister, faire un courrier, exposer les faits, raporter mon supérieur qu'il m'appuie???? Merci pour vos conseils